



Capital social de 115.000.000 de DA RC° N°02B18083  
ALGERIE TELECOM

Direction Opérationnelle d'Ain Témouchent  
Sous- direction Technique Opérationnelle  
Département Réseau d'accès

Réf : AT/DOT- 46/SDTO/DRA/CRU / **13** / 2022

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise  
BOUHAFES ABDEREZZAQ  
CITE FEDDAN SEBAA N°40 CLASSE 106  
GROUPE N°45 TLEMCCEN

**Objet : MISE EN DEMEURE.**

**Projet : Travaux de modernisation ODN «CITE 100 LOGTS LOT N°02 AIN KIHAL ».**

- Vu le contrat d'adhésion N°27/2021 ayant l'objet travaux de remplacement, réparation et de développement du réseau de distribution optique (ODN).
  - Vu le bon de commande N°210050 du 31/07/2021.
  - Vu l'ordre de service N°12 du 08/06/2021 de démarrage des travaux notifié.
  - Vu Le PV d'ouverture de chantier daté le 08/06/2021.
  - Vu l'article 34 du marché N°27/2021, portant les conditions de la résiliation en cas d'inexécutions de ses obligations selon les normes d'ingénierie édictée dans le CPT de la convention.
  - Vu le PV de réception provisoire sous réserves en date du 22/09/2021 ; 28/09/2022 et le 14/12/2022.
  - Vu l'inexécution des obligations pour la relève des réserves dans le délai mentionnés sur les deux PVs.
- De ce qui procède :
- L'Entreprise BOUHAFES ABDEREZZAQ représenté par son gérant est **mise en demeure**, pour la relève de ces réserves dans **un délai de 48 Jours** à compte de la notification de la mise en demeure avec les voies réglementaires.

Faute par l'entreprise de satisfaire à cette mise en demeure, Algérie télécom se réserve le droit de prendre les mesures administratives et réglementaires à l'encontre de l'entreprise.

Ain Témouchent, le 09/02/2022

Directeur opérationnel

